

Message du maire

C'est parti, 2021 est derrière nous, en espérant que 2022 ne soit pas un copier-coller. Je débute en vous souhaitant, chers citoyens, que 2022 soit votre année. Que le bonheur soit votre allié, que le sourire soit votre invité et que la joie embellisse vos journées. En ajoutant un zeste de réussite et un soupçon de chance, on devrait avoir une bonne année, du moins c'est ce que je vous souhaite à tous pour 2022.

Le 16 janvier dernier, se tenait à la salle Jean-Hardy la fête des nouveau-nés. Malheureusement, nous avons été dans l'obligation de revoir la formule utilisée par le passé. Nous avons donc procédé à une remise de paniers-cadeaux, sur rendez-vous. Nous profitons de l'occasion pour féliciter nos jeunes familles et célébrer l'arrivée de nos 20 nouveaux citoyens.

Lors de la séance du conseil de janvier, nous avons déposé l'avis de motion concernant le nouveau code d'éthique des élus. Celui-ci sera adopté lors de l'assemblée de février. L'objet de la présente démarche est d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Par ces temps plus difficiles, j'aimerais prendre deux minutes pour vous informer que les directives du gouvernement, plus précisément du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, nous recommandent d'opter pour le télétravail dans le cadre de nos opérations municipales. Je vous rassure, tous nos services municipaux sont maintenus. Notre équipe de voirie reste en poste et nos services d'urgence sont toujours actifs et prêts à faire face à n'importe quelles situations. Les membres du conseil municipal tiendront leurs séances et ateliers municipaux en visioconférence comme par le passé selon les directives du gouvernement, Covid et variants obligent.

Vous aurez peut-être remarqué que les lumières de Noël sont restées allumées à l'hôtel de ville à titre symbolique durant tout le mois de janvier en signe de soutien pendant cette période de pandémie. En espérant avoir réussi à vous réchauffer le cœur et à éclairer un peu nos longues soirées d'hiver et de couvre-feu.

Le 11 janvier dernier, nous avons installé le radar mobile en mode furtif pour collecter les données de transport sur le chemin de la Rivière. Les statistiques seront compilées et envoyées à la Sûreté du Québec afin d'y faire une surveillance accrue. Au courant du mois de février, le radar sera mis en fonction affichage pour vous indiquer votre vitesse. Attention à nos récidivistes de la vitesse, ce secteur sera surveillé ! Prenez note que deux autres unités de radar seront ajoutées aux équipements de la Municipalité cette année. Certains endroits stratégiques où l'on retrouve des vitesses excessives dans notre municipalité sont encore à cibler. En parallèle, la Municipalité est en train de renouveler le contrat avec le programme Cadet de la Sûreté du Québec afin d'avoir une surveillance additionnelle dans nos parcs et lors de nos activités estivales pour 2022. Je vous mentionnais lors de ma récente campagne électorale que j'avais une vision plus axée sur la sécurité, chose promise, chose due. J'ai pour ma part obtenu la présidence du comité de Sécurité publique ainsi que du comité Incendie à la MRC du Haut St-François. J'ai bien l'intention d'en faire une de mes priorités.

Avec le nouveau conseil, nous prioriserons davantage le développement économique ainsi que l'image de notre municipalité. Le comité de rayonnement ainsi que le comité de développement économique vont être beaucoup plus actifs au courant des années à venir. Je profite de l'occasion pour vous souligner qu'à la MRC, nous avons un organisme (CLD) qui se fera un plaisir de vous accompagner dans vos projets de démarrage d'entreprise, que ce soit pour de l'aide à travers l'obtention de subventions, une démarche de financement, un plan d'action ou encore l'expansion de projets existants. Ils sont très efficaces et vous guideront avec expertise. J'ai récemment été nommé sur le conseil d'administration et je vous invite à consulter le site <http://cldhsf.com/> afin d'y trouver l'aide offerte aux entrepreneurs.

En terminant, je dois vous avouer que le défi était colossal pour finaliser le budget municipal 2022, le conseil comptant cinq nouveaux conseillers à la suite d'une élection en novembre dernier. C'est avec fierté que je vous annonce que nous avons relevé le défi en présentant un budget équilibré malgré la tendance des marchés, un indice de taux d'inflation tout près de 5,7 %. Nous gardons un taux de taxation très raisonnable étant donné les circonstances actuelles. Nous maintenons toujours notre cap avec nos projets triennaux et nous ne négligeons absolument rien dans nos projets présents. Nous passons de 0,82 \$/100 \$ à 0,83 \$/100 \$ d'évaluation pour le taux

de la taxe foncière général. Je dois souligner l'excellent travail du directeur général Jonathan Piché et de son adjointe Brigitte April qui ont tous deux travaillé très fort pour ficeler un budget équilibré. Sans vouloir me péter les bretelles, pour reprendre l'expression, c'est avec beaucoup de satisfaction que je peux vous certifier que j'ai toute une équipe à mes côtés. Messieurs dames du conseil et personnel de la direction municipale, merci à vous !

Éric Mageau
Maire